# Parc amazonien de Guyane

# Orientation 03-1: Contribuer à la mise en place d'infrastructures et des services publics adaptés au contexte local

[...]

**SOUS-ORIENTATION III-1-2: Promouvoir des équipements et services adaptés au contexte, respectueux de l'environnement et des hommes**

[...]

- **Mesure III-1-2-1 Faire du territoire du Parc national une priorité dans le rattrapage du retard en équipements de base**

Cette mesure se traduit notamment par la construction et la mise en oeuvre d'un programme technique et financier dans la suite du Plan d'accompagnement du Parc amazonien (PAPA). Par sa connaissance et son retour d'expérience sur les territoires, l'Établissement public a un rôle fort à jouer en tant qu'interface entre la population et les maîtres d'ouvrages et de veille sur la mise en oeuvre de ces actions.

Rôle de l'EPPAG : partenaire.
Pilotes : Préfecture.
Partenaires identifiés : communes, intercommunalités, Région, Département, Préfecture (SGAR), services de l'Etat (DAAF), EDF, ADEME, bureau d'études…

[...]

**SOUS-ORIENTATION III-1-3: Désenclaver les territoires**

[...]

- **Mesure III-1-3-2 Appuyer l'amélioration des moyens de télécommunication sur le territoire**

Il s'agit pour l'établissement public du Parc amazonien de Guyane d'assurer l'interface entre la population et les maîtres d'ouvrages et de veiller sur la mise en oeuvre des actions.

Rôle de l'EPPAG : pilote.
Partenaires identifiés : communes, Département, Région, Préfecture.

[...]


(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 13-07-2025 23:36
URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1141&id=4258&artlang=fr

Dernière mise à jour : 2014-06-12 15:54



**(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 13-07-2025 23:36**

URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1141&id=4258&artlang=fr